



Le 8 mars 2023

Communiqué de presse : les Syndicats de l'ASN et de l'IRSN expriment unanimement leurs vives inquiétudes sur le projet de fusion de leurs organismes

Par ce communiqué commun, nous, syndicats représentatifs de l'ASN et de l'IRSN, souhaitons rappeler que nos organismes sont les piliers essentiels du système français de contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. Notre rigueur, nos compétences, notre indépendance et notre transparence sont reconnus au plan international et sont le fondement de la crédibilité du système actuel.

Si l'amélioration continue de l'organisation du contrôle de la sûreté est indispensable, l'annonce soudaine de la fusion de l'ASN et de l'IRSN, proposée par amendement par le Gouvernement, donc sans étude d'impact, n'a pas permis de prendre le temps nécessaire à l'élaboration d'un état des lieux du système actuel et à l'identification des axes de progrès éventuellement nécessaires.

A l'aune de la relance d'un programme nucléaire, le maintien d'un contrôle et d'une expertise transparents, indépendants et efficaces en termes de sûreté nucléaire est une garantie indispensable à la sécurité des travailleurs, de la population, de l'environnement, et des installations. C'est aussi LA condition de l'acceptabilité sociétale de cette relance.

Dans le contexte actuel de tension sur les métiers du nucléaire, nous souhaitons unanimement alerter sur le risque majeur d'affaiblissement de la compétence globale du contrôle et de l'expertise en sûreté nucléaire que cette réforme ferait courir.

En effet, sans cadre budgétaire défini, sans réflexion ni identification précise des missions concernées par la fusion et sans garanties concrètes pour les personnels des deux structures, ce projet de réforme, de par les fortes incertitudes qu'il génère, porterait préjudice à l'attractivité des métiers de l'inspection, de l'expertise, de la recherche et de la prise de décision.

Il faudrait beaucoup de temps et énormément de ressources pour définir une nouvelle organisation et de nouvelles procédures de travail, et pour retrouver une cohésion entre les 1750 salariés de l'IRSN et les 500 agents que compte l'ASN.

A l'heure où l'ensemble de la filière nucléaire française est face à des enjeux industriels sans précédent, nécessitant des travaux d'expertise et de contrôle rigoureux, agiles, transparents et indépendants, le maintien d'une telle réforme de fusion de l'ASN et de l'IRSN conduira inéluctablement à une déstabilisation de nos organisations qui nuira à notre capacité à instruire et à décider vite, de manière motivée et rigoureuse.

Contact presse :

ASN – UNSP-FO : Matthias FARGES – matthias.farges@asn.fr – 06.70.37.55.12

IRSN – CFDT : François Jeffroy – francois.jeffroy@irsn.fr – 06.88.68.38.23

IRSN – CFE-CGC : Luc CODRON – luc.codron-cgc@irsn.fr – 06.73.34.55.33

IRSN – CGT : Philippe BOURACHOT – philippe.bourachot-cgt@irsn.fr – 06.84.56.66.23